

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 12 décembre 2024 à 13h30**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 12 décembre 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 29 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°CA20241202

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Consolidation des comptes 2023

Après avoir entendu le rapport de l'Agent comptable sur la consolidation des comptes, et la lecture de l'avis des Commissaires aux comptes, le Conseil d'administration approuve la consolidation des comptes 2023 de Grenoble INP – UGA, telle qu'annexée.

Nombre de présents : 24
Nombre de pouvoirs : 5
Total présents et représentés : 29
Nombre de votants : 29
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 29

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 29

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Transmis au Rectorat le 13/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Grenoble INP

Conseil d'administration du 14 Décembre 2024

Table des matières

Etats financiers consolidés	4
1.1 Bilan consolidé	4
1.2 Compte de résultat consolidé.....	5
1.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé	7
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES GROUPE	8
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION 2023	Erreur ! Signet non défini.
2.1 Faits marquants de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Erreur ! Signet non défini.
2.2 Périmètre de consolidation 2023	9
INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL COMPTABLE, AUX MODALITES DE CONSOLIDATION ET AUX METHODES ET REGLES D'EVALUATION.....	14
3.1 Référentiel comptable.....	Erreur ! Signet non défini.
3.2 Modalité de consolidation	Erreur ! Signet non défini.
3.3 Méthodes et règles d'évaluation	Erreur ! Signet non défini.
NOTES SUR LE BILAN	22
4.1 Actif immobilisé.....	22
4.1.1 Immobilisation	22
4.1.2 Les écarts d'acquisition.....	Erreur ! Signet non défini.
4.1.3 Les titres de participation non consolidés	Erreur ! Signet non défini.
4.1.4 Titres mis en équivalence	Erreur ! Signet non défini.
4.2 Autres éléments d'actif.....	25
4.2.1 Stocks	Erreur ! Signet non défini.
4.2.2 Créances et compte de régularisation.....	25
4.2.3 Trésorerie nette.....	26
4.3 Capitaux propres consolidés.....	27
4.3.1 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	27
4.4 Autres éléments de passif	28
4.4.1 Provisions pour risques et charges	28
4.4.2 Emprunts et dettes financières.....	28
4.4.3 Passifs circulants	29
Note compte de résultat.....	31
5.1 Analyse du chiffre d'affaires	31
5.2 Détails des produits d'exploitation.....	31
5.3 Résultat financier	32

5.4	Résultat exceptionnel.....	Erreur ! Signet non défini.
	Note hors bilan	33
6.1	Effectif	33
6.2	Engagement hors-bilan	33

Etats financiers consolidés**1.1 Bilan consolidé****BILAN ACTIF CONSOLIDE****Comptes consolidés**

	Notes	Montants bruts	Amortissements	Dépréciations	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles		3 150	2 737		413	396
<i>Ecart d'acquisition</i>					0	0
Immobilisations corporelles		319 751	129 372	93	190 286	184 039
Immobilisations financières		1 635		452	1 182	1 345
Titres mis en équivalence						
Actif immobilisé		324 536	132 109	546	191 881	185 781
Stocks et en-cours		0			0	0
Créances clients et comptes rattachés		60 194		1 143	59 051	11 634
Autres créances et comptes de régularisation		12 851			12 851	35 320
Valeurs mobilières de placement		799		3	796	1 236
Trésorerie		43 544			43 544	54 803
Actif Circulant		117 389	0	1 147	116 242	102 993
TOTAL ACTIF		441 925	132 109	1 692	308 123	288 774

BILAN PASSIF CONSOLIDE**Comptes consolidés**

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Biens mis à disposition par l'état		92 451	95 500
Réserves		50 877	49 387
Résultat de l'exercice		-3 016	1 538
Capitaux propres - Part du groupe		140 312	146 426
Intérêts minoritaires		250	261
Subventions d'investissement		70 738	61 215
Autres fonds propres		1 584	1 372
Provisions pour risques et charges		2 055	2 079
Emprunts et dettes financières par nature		4	4
Fournisseurs et comptes rattachés		14 350	15 800
Dettes fiscales et sociales		4 789	5 080
Autres dettes		70 520	52 546
Impôts différés passif		395	371
Comptes de régularisation - passif		3 125	3 620
Dettes		93 183	77 421
TOTAL PASSIF		308 123	288 774

1.2 Compte de résultat consolidé

COMPTES CONSOLIDES

Comptes consolidés

Notes	31/12/2023	31/12/2022	Variation en €	Variation en %
Chiffre d'affaires	22 047	20 686	1 360	7%
Subvention d'exploitation	107 368	102 120		
Autres produits d'exploitation	4 086	5 768	-1 681	-29%
Reprises amortissements exploitation	7 327	7 627	-299	-4%
Reprises provisions exploitation	835		835	
Compte de liaison exploitation	0		0	
Produits d'Exploitation	119 616	115 514	4 102	4%
Achats et variation de stocks	7 579	6 571	1 008	15%
Autres achats et charges externes	24 254	19 541	4 713	24%
Impôts et taxes	1 444	1 313	131	10%
Charges de personnel	93 222	87 952	5 271	6%
Dotations aux amortissements exploitation	11 729	11 686	43	0%
Dotations aux provisions exploitation	2 003		2 003	
Autres charges d'exploitation	4 584	7 399	-2 815	-38%
Charges d'Exploitation	144 817	134 462	10 355	8%
Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortisseme	-3 154	1 739	-4 892	-281%
Dotations aux amortissements des écarts d'acq.			0	
Résultat d'Exploitation après dotations aux amortisseme	-3 154	1 739	-4 892	-281%
Produits Financiers	158	64	94	146%
Charges Financières	7	79	-72	-91%
Dotations aux provisions financières	284	214	70	33%
Reprises sur provisions financières	305	91	213	233%
Résultat Financier	171	-138	308	-224%
Résultat courant avant impôt	-2 983	1 602	-4 585	-286%
Résultat exceptionnel	0	0	0	
Impôts dus sur les bénéfices et assimilés			0	
Impôts différés	44	81	-37	-46%
Résultat Net des Entreprises Intégrées	-3 027	1 521	-4 548	-299%
Quote-part résultats des mises en équivalence			0	
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	-3 027	1 521	-4 548	-299%
Résultat Net part du groupe	-3 016	1 538	-4 554	-296%
Résultat hors groupe	-11	-17	6	-36%

1.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE****Comptes consolidés**

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net total des sociétés consolidées	-3 027	1 521
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Elimination des amortissements et provisions	11 921	11 401
Quote-part de subvention versée au compte de résultat	-7 327	-6 875
Elimination de la variation des impôts différés	44	81
Elimination des plus ou moins values de cession	54	1
Marge brute d'autofinancement	1 665	6 129
Dividendes reçus des mises en équivalence	0	0
Variation des stocks liée à l'activité	0	0
Variation des créances clients liées à l'activité	-24 858	-889
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	15 529	13 632
Flux net généré par (affecté à) l'activité	-7 663	18 872
Acquisition d'immobilisations	-18 121	-12 178
Cession d'immobilisations	350	123
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	-17 771	-12 055
Subventions d'investissements reçues	13 720	3 522
Emissions d'emprunts		3
Remboursements d'emprunts		-3
Flux net provenant du (affecté au) financement	13 720	3 522
Variation de trésorerie	-11 714	10 340
Trésorerie d'ouverture	56 054	45 715
Trésorerie de clôture	44 340	56 054
Variation de trésorerie	-11 714	10 340

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INPG

1. Présentation du groupe et faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Présentation du groupe

Les sociétés qui composent le Groupe sont les suivantes :

- ***L'Institut polytechnique de Grenoble (« Grenoble INP »)***. Cet établissement de droit public compte plus de 9 000 étudiants et un peu plus de 1 200 personnels enseignants-chercheurs, administratifs et techniques, 40 laboratoires et une offre de services de recherche et développement renommés dans la communauté scientifique et industrielle nationale et internationale.

Grenoble INP propose actuellement 6 diplômes d'ingénieurs dispensés dans 7 Grandes Écoles. Ces diplômes présentent une grande diversité à travers 35 filières de spécialisation. Une classe préparatoire intégrée, commune aux trois Instituts Nationaux Polytechniques, d'une durée de deux ans après le bac, permet de recevoir une formation de haut niveau dans l'un des quatre INP. Sont rattachés à l'établissement principal deux services à comptabilité distincte : S.MART Grenoble Alpes (ex-Atelier Interuniversitaire de Productique du Dauphiné - AIPD) et le Centre Interuniversitaire de Micro-électronique (CIME).

- ***L'INPG Entreprise S.A.*** est une société privée, filiale et structure commerciale du Groupe Grenoble INP au service de la valorisation des activités de recherche du Groupe. Elle investit dans le capital de jeunes entreprises de haute technologie directement nées de la recherche.
- ***La fondation Grenoble INP (Fondation partenariale Grenoble INP)***, créée par arrêté du recteur de l'Académie de Grenoble du 28 avril 2010 et de l'arrêté de l'ERS, publiés au Journal Officiel sous le numéro 28 du 15 juillet 2010.

Les missions de la fondation ont trois axes :

- L'excellence académique (attirer des talents, favoriser des échanges d'expérience et de compétence entre Grenoble INP et le milieu socio-économique...)
- La solidarité institutionnelle (renforcer la politique sociale...)
- Le rayonnement à l'international (accompagner Grenoble INP dans le déploiement de ses activités au meilleur niveau international).

Les fondateurs sont Grenoble INP, Schneider, Udimec, Edf, ST Microelectronics et Grenoble INP Alumni. Ils se sont engagés pour une durée initiale de 5 ans. Le renouvellement de la Fondation Partenariale Grenoble INP a été accepté par le conseil d'administration de la fondation le 14 octobre 2014. La prorogation a été demandée pour une durée de 20 ans.

- La société **Grenoble INP Invest S.A.S.** a été créée le 17 novembre 2014 par Grenoble INP Entreprise S.A.S. Cette structure a également pour objet la gestion du portefeuille de participations du Groupe.

1.2 Périmètre de consolidation 2023

Le Groupe n'a pas connu de variation de périmètre au cours de l'exercice 2023. Les entités incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

LISTE DES SOCIETES DU PERIMETRE**Comptes consolidés**

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
Grenoble INP	100,00%	100,00%	I.G
INPG Entreprise	99,99%	99,99%	I.G
Grenoble INP Invest	100,00%	99,98%	I.G
Fondation partenariale Grenoble INP	100,00%		I.G

L'analyse du périmètre de consolidation a montré que la Fondation Partenariale Grenoble INP pouvait être considérée comme une entité ad hoc. Le résultat et le report à nouveau de la Fondation sont présentés au niveau des intérêts minoritaires.

1.3 Entités détenues et non consolidées

Les règles comptables françaises applicables aux établissements publics dans le cadre de la consolidation prévoit qu'une filiale ou participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsque ses actions ou parts ne sont détenues qu'en vue de leur cession ultérieure. Par conséquent, les entités détenues par le Groupe dans le cadre d'une activité pouvant être assimilée à du capital risque n'ont pas été consolidées.

Les entités non consolidées sont les suivantes :

Nom de la société	Forme juridique	Date d'entrée	31/12/2023	
			Valeur brute des titres	Pourcentage de détention
EVEON	SAS	04/06/2009	150	1,90%
HYDROQUEST	SAS	07/07/2010	17	11,59%
KAPTEOS	SAS	22/10/2009	39	10,80%
PERTINENCE INVEST	SAS	02/04/2012	225	12,50%
PERTINENCE INVEST2	FCPI	01/03/2020	300	0,56%
QUALIREC	SAS	06/08/1996	0	0,41%
SEM	SAEM	27/11/2003	6	0,08%
VESTA SYSTEM	SAS	07/02/2011	25	10,30%
T2V	SAS	03/04/2017	1	25%
KIC INNOENERGY	SOCIETE EU	27/09/2011	10	3,20%
SUPERGRID	SAS	2016	698	0,58%
AURORA-5R	SCOP	17/12/2020	100	NC
CAMPUS NUMERIQUE	SCOP	11/03/2021	50	NC
PUG	SA COOP2RATIVE	18/06/2019	5	10%
ALTRANS	SAS	16/10/2020	2	20%
TESRECUPYL	SAS	02/04/2019	14	5%
AIOTRUST	SAS	09/11/2023	11	NC
H-VULCAIN	SAS		28	6,15%
ALPAO	SAS	31/12/2023	3	NC
DIGITAL GRENOBLE	SAS	31/12/2022	1	NC

1.4 Faits caractéristiques de l'exercice

Le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 a porté création de L'Université Grenoble Alpes (UGA) et approbation de ses statuts. Grenoble INP, composante à personnalité morale de cet établissement public expérimental, en est devenu l'Institut d'Ingénierie et de Management (IIM).

Durant l'exercice, deux conventions ont été établies pour arrêter les divers aspects financiers :

- Une convention de reversement, qui recense les charges et produits enregistrés par chaque établissement et relevant de la comptabilité de l'autre établissement ;
- Une convention « empreinte » déterminant une compensation financière pour les charges assumée par Grenoble INP à l'occasion du transfert, l'UGA continuant de percevoir l'intégralité de la dotation de l'Etat par le biais de la subvention pour charges de service public (SCSP). Cette convention a été signée en 2022 et reconduite sur 2023.

2. Comparabilité des comptes

2.1 Changements de méthodes comptables

Néant

2.2 Corrections d'erreurs

Néant

2.3 Événements postérieurs à la clôture

Néant

INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL COMPTABLE, AUX MODALITES DE CONSOLIDATION ET AUX METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3. Principes comptables, modalités de consolidation et méthodes d'évaluation

3.1 Principes comptables

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont élaborés et présentés en conformité avec les normes comptables françaises applicables aux établissements publics dans le cadre de la consolidation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

3.2 Modalités de consolidation

Les filiales et participations placées sous le contrôle direct de la société mère, ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

3.2.1 Méthode de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement le contrôle exclusif.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La date de clôture des comptes consolidés est identique à celle de toutes les sociétés faisant partie de la consolidation, soit le 31 décembre 2023.

Il n'y a pas de société consolidée par intégration proportionnelle ou de société faisant l'objet d'une mise en équivalence.

3.2.2 Elimination des opérations intra-groupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

Les actifs et passifs de chaque société ont été consolidés sur la base des valeurs comptables.

3.2.3 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation, et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis pour une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Le mode d'amortissement traduit le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet d'une reprise sur la même durée.

Au 31 décembre 2023, le Groupe n'a pas constaté d'écart d'acquisition.

3.2.4 Situation fiscale et impôts différés

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe. INPG Entreprise et Grenoble INP Invest sont membres d'un groupe d'intégration fiscale dont INPG Entreprise est tête de groupe.

Les différences temporaires entre le résultat imposable et le résultat consolidé avant impôt donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Grenoble INP et la Fondation Partenariale Grenoble INP ne sont pas assujettis à l'impôt sur les sociétés.

3.3 Méthodes d'évaluation

Les principes comptables de base ont été appliqués, et plus particulièrement :

- Prudence,
- Importance relative,
- Intangibilité du bilan d'ouverture,
- Homogénéité des comptes.

3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire, au prorata temporis, en fonction de la durée d'utilisation estimée, soit de 1 à 5 ans.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

3.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

3.3.3 Amortissement des immobilisations

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire, prorata temporis, correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation sont les suivantes (vote du conseil d'administration du 21 octobre 2011) :

Compte	Durée	3	3	7	12	25	35	TYPE D'INVESTISSEMENT	durée réglementaire		
									OU	OU	OU
N°	Libellé	5	10	15	20	30					
203	Frais de recherche et de développement	x						IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : BREVETS, LICENCES, LOGICIELS	1	5	
20531	Logiciels acquis ou sous-traités	x									
20532	Logiciels créés	x									
2058	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	x									
208	Autres immobilisations incorporelles	x									
2111	Terrains nus acquis							NON AMORTI			
2121	Agencements et aménagements de terrains nus acquis				x			AMENAGEMENT DE TERRAIN	10	20	
2122	Agencement et aménagement de terrains: acquis				x						
2125	Agencement et aménagement de terrains bâtis				x						
IMMEUBLES ET CONSTRUCTIONS LEGERES (BÂTIMENTS AFFECTES A L'INP)								subdivison en composants			
21316	bâtiments affectés ou remis en dotation								STRUCTURE	50	
21317	Bâtiments acquis								MENUISERIES EXTERIEURES	25	
21318	Autres bâtiments								CHAUFFAGE COLLECTIF	25	
21356	Installations générales, agencements, aménagements des constructions affectés ou remise en dotation								ETANCHEITE	15	
21357	Installations générales, agencements, aménagements des constructions affectés ou remise en dotation								RAVALEMENT AVEC AMELIORATIONS	15	
21358	Autres installations générales, agencements, aménagements des constructions								ELECTRICITE	25	
								FLOMBERIE SANITAIRES	25		
								ASCENSEURS	15		
2151	Installations techniques complexes		x	x				MATERIELS ET OUTILLAGES	5	10	
2153	Matériel scientifique		x	x							
2154	Matériel d'enseignement		x	x							
2155	Outils		x	x							
2157	Agencements et aménagements de matériel et outillage		x	x							
21617	Collections de documentation		x					COLLECTIONS	5	10	
21647	Collections littéraires, scientifiques, artistiques							NON AMORTI			
2181	Installations générales, agencements, aménagements sur constructions (établissement non propriétaire ou affectataire)					x		CONSTRUCTIONS LEGERES, AMENAGEMENTS	20	40	
2182	Matériel de transport		x	x				VEHICULES, MOBILIER, BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE	5	10	
2183	Matériel de bureau		x	x							
2184	Mobilier			x							
2187	Matériel informatique		x	x							
2188	Autres matériels divers			x							

A la clôture des comptes annuels, lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable (résultant de l'application du plan d'amortissement à la valeur d'entrée), un amortissement exceptionnel ou une dépréciation des actifs immobilisés est comptabilisé dans la mesure où, respectivement, la dépréciation est jugée définitive ou non définitive.

3.3.4 Titres de participation – entités non consolidées

Les titres de participation des entités non consolidées sont valorisés à leur coût historique. Leurs valorisations donnent lieu de manière périodique à des tests de dépréciation. Dans ce cadre, leurs valeurs historiques sont comparées en fin d'exercice à leurs valeurs d'usage, lesquelles résultent de l'application d'un certain nombre de critères objectifs clairement identifiables :

- Situation nette,
- Seuil de rentabilité,
- Survenance d'évènements exceptionnels,
- Résultat prévisionnels des filiales,
- Valeur de réalisation.

3.3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

3.3.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

3.3.7 Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par les dotations et affectations de l'Etat ainsi que les dons et legs en capital. Les dotations aux amortissements des actifs reçus en dotation de l'Etat sont compensées par une quote-part versée au résultat afin de neutraliser l'impact budgétaire des amortissements des biens remis en dotation.

3.3.8 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées à réception de l'avis d'attribution de la subvention.

La reprise de la subvention d'investissement s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'immobilisation acquise au moyen de la subvention.

3.3.9 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers,
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés

3.3.10 Emprunts et dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

3.3.11 Produits et charges constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués :

- De droits universitaires,
- De produits de contrats de recherche pluriannuels suivis à l'avancement.

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées des contrats de prestations et abonnement de services payés à la signature du contrat et qui couvrent un ou plusieurs exercices.

3.3.12 Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer correspondent principalement :

- Aux dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées sur l'exercice dont la facture n'a pas été reçue à la clôture.
- Aux passifs sociaux des droits acquis au cours de l'exercice en cours qui seront payés sur l'exercice suivant.

Les enseignants chercheurs perçoivent une rémunération forfaitaire. Leurs droits à congés ne font en général pas l'objet d'un suivi dédié compte tenu du statut de ces personnels. S'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés des enseignants chercheurs ne peut être réalisée, aucun passif n'a été comptabilisé à ce stade dans les comptes consolidés.

Les produits à recevoir correspondent principalement :

- Aux subventions à recevoir,
- Aux produits de formation continue pour la part relative à l'exercice en cours,
- Au frais de structure reversés à l'établissement,
- Au reversement des salaires des personnels mis à disposition.

3.3.13 Recettes

Les recettes sont généralement constatées :

- Lors de l'inscription pour les droits d'inscription en formation initiale,
- A la réalisation de la prestation pour les autres prestations (mise à disposition de personnel...),
- A l'avancement pour les contrats bénéficiant de subvention (Cf. note 2.3.14),
- En fonction de l'avancement de la prestation pour les prestations de formation continue et d'apprentissage,
- Selon la méthode de l'avancement pour les ventes d'études pluriannuelles.

Le résultat lié à la vente d'études est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Le chiffre d'affaires est reconnu en appliquant au chiffre d'affaires contractuel le pourcentage d'avancement. Ce pourcentage est déterminé en utilisant le rapport entre les dépenses engagées (issues de la comptabilité analytique) et le budget prévisionnel de dépenses. A la date de clôture, le chiffre d'affaires est régularisé le cas échéant, à la hausse comme à la baisse, pour dégager le résultat à l'avancement. Ainsi, le Groupe comptabilise un produit constaté d'avance lorsque la facturation est en avance par rapport à l'avancement et une facture à établir dans le cas inverse. Les contrats pour lesquels une perte à terminaison est probable font l'objet d'une provision pour risques et charges. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable, quel que soit le degré d'avancement.

Les recettes de la Fondation sont constituées des versements des fondateurs (Hors Grenoble INP dont le versement fait l'objet d'une élimination au titre des opérations intraGroupes). Ces derniers se sont engagés sur 5 ans à verser la somme de 143 K€ par an (y compris Grenoble INP) à compter de l'exercice 2015. Ces versements ont été garantis par une caution bancaire de chaque fondateur. Le Groupe comptabilise au compte de résultat le montant effectivement attendu pour l'exercice. En fin d'année, selon que les ressources sont supérieures ou inférieures aux emplois, l'excédent ou l'insuffisance constaté au compte de résultat est affectée en report à nouveau positif ou négatif.

3.3.14 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et des dépenses engagées conformément à l'instruction BOFIP-GCP n°13-0022 du 20 novembre 2013.

Les subventions sans condition sont enregistrées au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été notifiées.

NOTES SUR LE BILAN**3.1 Actif immobilisé****3.1.1 Immobilisation****IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé						
Ecarts d'acquisition brut						
Frais d'établissement						67
Frais de recherche & développement	67					67
Logiciels, concessions, brevets	2 514	243	-6			2 751
Droit au bail						
Fonds commerciaux						
Autres immobilisations incorporelles	197	9				206
Autres immobilisations incorporelles en crédit bail						
Immobilisations incorporelles en cours	235	-108				127
Avances et acomptes sur immos incorp.	12					0
Immobilisations incorporelles brutes	3 024	145	-6			3 150

Amortissements et provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Ecarts d'acquisition amortissements						
Frais d'établissement - Amort.						59
Frais de recherche - Amort.	45	14				59
Concessions, brevets - Amort.	2 392	100	-6			2 485
Fonds commerciaux - Amort.						
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	191	2	0			193
Autres immos incorporelles en crédit bail - Amort.						
Ecarts d'acquisition dépréciations						
Frais d'établissement - Prov.						
Frais de recherche - Prov.						
Concessions, brevets - Prov.						
Droit au bail - Prov.						
Fonds commerciaux - Prov.						
Autres immobilisations incorporelles - Prov.						
Immobilisations incorporelles en cours - Prov.						
Amortissements et provisions	2 628	116	-7			2 737

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé						
Ecarts d'acquisition brut						
Frais d'établissement						7
Frais de recherche & développement	21	-14				7
Logiciels, concessions, brevets	122	144				266
Droit au bail						
Fonds commerciaux						
Autres immobilisations incorporelles	6	7	0			13
Autres immobilisations incorporelles en crédit bail						
Immobilisations incorporelles en cours	235	-108				127
Avances et acomptes sur immos incorp.	12					0
Immobilisations incorporelles nettes	396	29	0			413

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains	13 131		-3			13 129
Terrains en crédit bail						
Constructions	180 264	17 065				197 329
Construction en crédit bail						
Installations techniques	50 297	7 202	-310			57 189
Installations techniques en crédit bail						
Autres immobilisations corporelles	30 187	2 479	-125			32 541
Autres immobilisations corporelles en crédit bail						
Immobilisations corporelles en cours	27 671	-8 978				18 693
Avances et acomptes sur immos corp.	789	339	-258			870
Immobilisations corporelles brutes	302 338	18 108	-695			319 751

Amortissements et provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains - Amort.						
Terrains en crédit bail - Amort.						
Constructions - Amort.	53 951	6 178	0			60 128
Constructions en crédit bail - Amort.						
Installations techniques - Amort.	40 299	3 093	-310			43 083
Installations techniques en crédit bail - Amort.						
Autres immobilisations corporelles - Amort.	23 943	2 644	-427			26 160
Autres immobilisations corporelles en CB - Amort.						
Terrains - Prov.						
Terrains en crédit bail - Prov.						
Constructions - Prov.						
Constructions en crédit bail - Prov.						
Installations techniques - Prov.						
Installations techniques en CB - Prov.						
Autres immobilisations corporelles - Prov.						
Autres immobilisations corporelles en CB - Prov.						
Immobilisations corporelles en cours - Prov.	93					93
Amortissements et provisions	118 286	11 915	-737			129 465

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains	13 131		-3			13 129
Terrains en crédit bail						
Constructions	126 313	10 888	0			137 201
Construction en crédit bail						
Installations techniques	9 997	4 108	0			14 105
Installations techniques en crédit bail						
Autres immobilisations corporelles	6 244	-165	302			6 381
Autres immobilisations corporelles en crédit bail						
Immobilisations corporelles en cours	27 577	-8 978				18 600
Avances et acomptes sur immos corp.	789	339	-258			870
Immobilisations corporelles nettes	184 052	6 193	41			190 286

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	1 626	90	-212			1 504
Autres titres immobilisés	0					0
Actions propres						0
Créances rattachées à des participations (ANC)	1		-1			0
Créances rattachées à des participations (AC)						
Prêts (ANC)	28	13	-12			29
Prêts (AC)						
Dépôts et cautionnements (ANC)	151	1	-50			102
Dépôts et cautionnements (AC)						
Autres immobilisations financières (ANC)						
Autres immobilisations financières (AC)						
Intérêts sur créances rattachées						
Intérêts sur titres immobilisés						
Intérêts sur prêts						
Intérêts sur dépôts et cautionnements						
Intérêts sur immobilisations financières						
Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance						
Actifs financiers disponibles à la vente						
Instruments financiers dérivés (ANC)						
Immobilisations financières brutes	1 806	103	-275			1 635

Provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation - Prov.	461	281	-289			452
Autres titres immobilisés - Prov.						
Actions propres - Prov.						
Créances rattachées à des participations - Prov.						
Créances rattachées (AC) - Prov						
Prêts - Prov.(ANC)						
Prêts (AC) - Prov.						
Dépôts et cautionnements - Prov.(ANC)						
Dépôts et cautionnements (AC) - Prov.						
Autres immobilisations financières - Prov.(ANC)						
Autres immobilisations financières (AC) - Prov.						
Actifs fin. détenus jusqu'à échéance - Prov.						
Actifs fin. disponibles à la vente - Prov						
Provisions	461	281	-289			452

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	1 165	-191	77			1 051
Autres titres immobilisés	0					0
Actions propres						0
Créances rattachées à des participations (ANC)	1		-1			0
Créances rattachées à des participations (AC)						
Prêts (ANC)	28	13	-12			29
Prêts (AC)						
Dépôts et cautionnements (ANC)	151	1	-50			102
Dépôts et cautionnements (AC)						
Autres immobilisations financières (ANC)						
Autres immobilisations financières (AC)						
Intérêts sur créances rattachées						
Intérêts sur titres immobilisés						
Intérêts sur prêts						
Intérêts sur dépôts et cautionnements						
Intérêts sur immobilisations financières						
Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance						
Actifs financiers disponibles à la vente						
Instruments financiers dérivés (ANC)						
Immobilisations financières nettes	1 345	-177	14			1 182

Voir liste des entités non consolidées en 1.1.3

Les cautionnements au 31 décembre 2023 sont constitués pour 100 K€ du blocage sur un compte CDC des fonds que Grenoble INP s'est engagé à verser à la Fondation Partenariale. Cf. note 5.2.1

Dans le cas où l'une des sociétés mises en équivalences aurait des capitaux propres négatifs et que la société détentrice des titres n'aurait pas l'intention de se désengager financièrement de sa participation, la partie négative des capitaux propres sera portée au bilan consolidé dans la rubrique

des « Provisions pour risques & charges » du passif du bilan conformément aux préconisations du règlement CRC 2020-01.

3.2 Autres éléments d'actif

3.2.1 Créances et compte de régularisation

CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Par nature	31/12/2023	31/12/2022	Moins 1 an	1 a 5 ans	+ 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes	98	10	98		
Clients et comptes rattachés	7 098	5 372	7 098		
Clients douteux	76	71	76		
Clients Factures à émettre	52 923	6 191	52 923		
Clients - Effets à recevoir					
Fournisseurs Avoirs à recevoir					
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	60 194	11 644	60 194		
Créances sociales	4	5	4		
Autres créances fiscales (hors IS)	12 184	35 190	12 184		
Créances sur TVA					
Créances d'exploitation (ANC)					
Créances sur cessions d'immobilisations (AC)	89		89		
Créances sur cessions d'immobilisations (ANC)					
Comptes courants débiteurs (AC)					
Comptes courants débiteurs (ANC)					
Débiteurs divers (AC)	284	31	284		
Débiteurs divers (ANC)					
Actionnaires - Capital appelé non versé					
Etat - Impôts sur les bénéfices					
Impôts différés actifs	12	11	12		
Charges constatées d'avance	278	73	278		
Charges à répartir					
Aut. Actifs fin.détenus à des fins de transact(AC)					
Instruments financiers dérivés (AC)					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
Actifs destinés à être cédés					
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	12 851	35 310	12 851		

Les montants figurant à l'actif en « créances sur l'Etat – hors IS » sont principalement constitués de fonds à recevoir d'organismes externes ayant notifié leur accord pour l'attribution de subventions.

Les montants figurant au passif représentent quant à eux la partie non encore dépensée des contrats de recherche pluriannuels. Ces montants seront comptabilisés en recettes au niveau du compte de résultat au moment où les coûts seront effectivement supportés.

3.2.2 Trésorerie nette**TRESORERIE NETTE**

	31/12/2023	31/12/2022
VMP Détenues jusqu'à échéance	796	1 236
VMP détenues à des fins de transaction		
VMP sur actions propres		
VMP disponibles à la vente		
Disponibilités	43 544	54 803
<i>Total trésorerie active</i>	<i>44 340</i>	<i>56 039</i>
Concours bancaires courants	1	0
<i>Total trésorerie passive</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
Total	44 340	56 039

3.3 Capitaux propres consolidés3.3.1 **Tableau de variation des capitaux propres consolidés****VARIATION CONSOLIDEE DES CAPITAUX PROPRES**

	Bien mis à disposition par l'Etat	Résultat Net part du groupe	Réserves	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE
Solde au 31.12.2022	95 500	1 538	49 387	146 426
Décalage ouverture clôture				0
Mouvements de périmètre	0		0	0
Amortissements par capitaux propres	-3 049		-48	-3 097
Résultat Net part du groupe		-3 016		-3 016
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-1 538	1 538	0
Dividendes (-)				0
Dividendes versés par ME				0
Subventions d'investissement	0		0	0
Variations en KP	0		0	0
Ecart de conversion	0		0	0
Autres mouvements				0
Solde au 31.12.2023	92 451	-3 016	50 877	140 312

3.1.1 **Subventions d'investissement**

(En k€)	Situation au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Situation au 31/12/2023
Etat - Subvention d'investissement non rattachées	7 396	(4 009)		3 387
Etat - Subvention d'investissement	56 288	11 077		67 365
Région - Subventions d'investissement	10 084	8 399		18 483
Département - Subvention d'investissement	413			413
Communautés de communes - Subvention d'investissement	7 743			7 743
Autres collectivités et établissement publics	2 002	(36)		1 966
Union Européenne	1 050			1 050
Autres organismes	7 393	1 419		8 812
TOTAL SUBVENTIONS BRUTES	92 369	16 850		109 219
A déduire cumul des quotes-parts reprise au résultat	31 154		7 328	38 482
TOTAL SUBVENTIONS NETTES	61 215	16 850	(7 328)	70 738

3.4 Autres éléments de passif**3.4.1 Provisions pour risques et charges**

(En k€)	Solde au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2023
Compte épargne temps	1 422	100		1 522
Capital décès	67			67
Litiges et contentieux	63	402	(20)	444
Allocation de retour à l'emploi	22			22
Provision démolition Ampère	369		(369)	
Perte d'exploitation déménagement	137		(137)	
Provision pour risques et charges	2 079	501	(526)	2 055

La provision pour compte épargne temps figurant en provision pour risques et charges pour 1 522 k€ correspond à la part de l'engagement compte épargne temps constitutive de droits à congés. La dotation prend en compte la part non indemnisable. La part indemnisable est comptabilisée en charge à payer.

3.4.2 Emprunts et dettes financières**EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES**

Valeurs en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Emprunts obligataires convertibles (PNC)						
Emprunts obligataires convertibles (PC)						
Autres emprunts obligataires (PNC)						
Autres emprunts obligataires (PC)						
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)						
Emprunts auprès des établissements de crédit (PC)						
Participation des salariés aux résultats (PNC)						
Participation des salariés aux résultats (PC)						
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)		3				3
Autres emprunts et dettes assimilés (PC)						
Dettes rattachées à des participations (PNC)						
Dettes rattachées à des participations (PC)						
Dettes Financières relatives au crédit bail (PNC)						
Dettes Financières relatives à la location simple (PNC)						
Dettes relatives au crédit bail (PC)						
Dettes relatives à la location simple (PC)						
Intérêts sur emprunts obligataires convertibles						
Intérêts sur autres emprunts obligataires						
Intérêts sur emprunts auprès des ets de crédit						
Intérêts sur autres emprunts et dettes assimilées						
Intérêts sur dettes rattachées à des particip.						
Instruments financiers dérivés (PNC)						
Concours bancaires courants	0		0			1
Emprunts et dettes financières par nature	4	0	0			4

Echéances	Moins 1 an	1 a 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (PNC)			
Emprunts obligataires convertibles (PC)			
Autres emprunts obligataires (PNC)			
Autres emprunts obligataires (PC)			
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)			
Emprunts auprès des établissements de crédit (PC)			
Participation des salariés aux résultats (PNC)			
Participation des salariés aux résultats (PC)			
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)		3	
Autres emprunts et dettes assimilés (PC)			
Dettes rattachées à des participations (PNC)			
Dettes rattachées à des participations (PC)			
Dettes Financières relatives au crédit bail (PNC)			
Dettes Financières relatives à la location simple (PNC)			
Dettes relatives au crédit bail (PC)			
Dettes relatives à la location simple (PC)			
Instruments financiers dérivés (PNC)			
Emprunts et dettes financières par échéance		3	

3.4.3 Passifs circulants

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	597	-141
Fournisseurs - Effets à payer		
Factures non parvenues	13 293	15 763
Clients Avoirs à émettre	449	742
Avances et acomptes reçus sur commandes	67 364	50 281
Fournisseurs d'immobilisations	366	178
Fournisseurs d'immobilisations (PNC)		
Dettes sociales	4 144	3 989
Dettes fiscales (hors IS)	649	1 091
Dettes d'exploitation (PNC)		
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)		
Impôts différés passifs	416	371
Comptes courants créditeurs		0
Comptes courants créditeurs (PNC)		
Dettes diverses	2 427	1 522
Dettes diverses (PNC)		
Instruments financiers dérivés (PC)		
Passifs financiers détenus à des fins de transact.		
Produits constatés d'avance	3 474	3 620
Compte de liaison passif	0	2
Ecart de conversion passif		
Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie - Passif		
Passifs destinés à la vente		
Par nature	93 179	77 417

	Moins 1 an	1 a 5 ans	+ 5 ans
Fournisseurs	441	156	
Fournisseurs - Effets à payer			
Factures non parvenues	13 293		
Clients Avoirs à émettre	449		
Avances et acomptes reçus sur commandes	67 364		
Fournisseurs d'immobilisations	366		
Fournisseurs d'immobilisations (PNC)			
Dettes sociales	4 144		
Dettes fiscales (hors IS)	649		
Dettes d'exploitation (PNC)			
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)			
Impôts différés passifs	416		
Comptes courants créditeurs	-20		20
Comptes courants créditeurs (PNC)			
Dettes diverses	523	1 904	
Dettes diverses (PNC)			
Instruments financiers dérivés (PC)			
Passifs financiers détenus à des fins de transact.			
Produits constatés d'avance	3 474		
Compte de liaison passif	0		
Ecart de conversion passif			
Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie - Passif			
Passifs destinés à la vente			
Par échéances	91 099	2 060	20

Note compte de résultat4.1 Analyse du chiffre d'affaires**ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de produits finis et intermédiaires	142	
Ventes d'études et prestations de services	19 770	19 049
Ventes de marchandises		
Ventes de travaux	2 135	1 605
Produits des activités annexes		32
Rabais, remises, ristournes accordés		
Total chiffres d'affaires	22 047	20 686

Les subventions d'exploitation se répartissent comme suit :

(en k€)	31-déc-23	31-déc-22
Subventions de fonctionnement Etat	84 192	82 643
Collectivités publiques	11 356	9 973
Union Européenne et organismes internationaux	5 894	3 522
Autres	5 643	6 310
Total	107 085	102 447

4.2 Détails des produits d'exploitation**DETAILS DES PRODUITS D'EXPLOITATION**

	31/12/2023	31/12/2022
Subventions d'exploitation	107 368	102 463
Autres produits d'exploitation	4 086	2 505
Transferts de charges d'exploitation		2 900
Détail des produits d'exploitation	111 454	107 868

4.3 Charges de personnel

en K€	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations brutes	58 008	54 381
Cotisations sociales	35 213	33 571
Charges de personnel	93 221	87 952

4.4 Résultat financier**RESULTAT FINANCIER**

	31/12/2023	31/12/2022
Produits des participations	3	
Dividendes reçus des sociétés en ME		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Produits des autres immobilisations financières	2	5
Autres intérêts et produits assimilés		
Revenus des autres créances et VMP	129	11
Escomptes obtenus		
Gains de change financiers	2	1
Produits nets sur cession de VMP	20	10
Autres produits financiers	0	0
Aut pdts fin. - PV&MV / instruments dérivés		
Réévaluation des immo. et dettes financières		
Transfert de charges financières		
Reprises fin. prov. autres immo financières	289	82
Reprises fin. prov. titres de participation		
Reprises fin. provisions sur VMP		
Reprises fin. provisions pour risques et charges	15	9
Intérêts et charges financières	0	10
Escomptes accordés		
Pertes de change financières	3	2
Charges nettes sur cessions de VMP	4	10
Autres charges financières		
Dotations fin. prov. immobilisations financières		-291
Dotations fin. prov. titres de participation		
Dotations fin. provisions sur VMP		
Dotations fin. prov. risques et charges	284	505
Compte de liaison financier		
Résultat financier	171	-117

Note hors bilan**5.1 Effectif « consommés »**

ETPT Annuels (arrondis à l'unité)	31/12/2023	31/12/2022
Cumul Enseignants et Chercheurs (ETPT annuels)	512	512
Cumul Enseignants et Chercheurs Titulaires (ETPT annuels)	364	364
Cumul Enseignants et Chercheurs Contractuels (ETPT annuels)	148	147
Cumul IATOS (ETPT annuels)	553	543
Cumul IATOS Titulaires (ETPT annuels)	295	303
Cumul IATOS Contractuels (ETPT annuels)	258	240
Ressources fléchées (agents payés sur convention)	189	179
Total des ressources publiques (ETPT annuels)	1 254	1 234
Personne privé (effectif moyen)	41	39
Personnel de la fondation	8	8
Total groupe	1 303	1 281

5.2 Engagement hors-bilan

Les autres engagements donnés ou reçus par l'établissement s'analysent comme suit :

5.2.1 Engagements donnés

250 K€ ont été versés, comme caution bancaire, à la Caisse des Dépôts et Consignation, au bénéfice de la fondation partenariale en décembre 2020. Grenoble INP s'est engagée à verser 50 K€ de dotation annuelle à la Fondation Partenariale pendant 5 ans (cf. note 5.2.2). Cette caution s'élève à 100 k€ au 31 décembre 2023.

5.2.2 Engagements reçus

Concernant les différentes chaires :

- Chaire ENEDIS, la fondation a signé en 2021 le renouvellement de la convention de mécénat avec la société ERDF liée aux enjeux futurs des 'SMARTGRIDS'. A cet effet la société ENEDIS s'est engagée à verser à la fondation sur 5 ans la somme de 150 000 € par an. En 2023, il a été versé 150 000 €. A fin 2023, 1 salarié est rémunéré sur cette chaire.
- Chaire TRUST, convention signée avec INNOVISTA Sensors, GRDF auquel se rajoute un mécénat de compétence par la société INGENICO, concernant « confiance dans les systèmes ». Le budget est de 500 000 € sur 5 ans à compter du 1er septembre 2016. Cette chaire s'est

terminée en 2021 et n'a pas été renouvelé. Il reste encore un reliquat qui sera utilisé sur l'année 2024 qui devrait servir à ré-initier une nouvelle chaire réseaux-sécurité.

- Chaire G.E. HYDRO'LIKE 2, convention signée avec GE HYDRO France sur un programme de recherche sur les machines hydrauliques à la suite de la première chaire qui s'est terminée en 2018. Cette chaire est financée sur 5 ans avec un budget total de 1 M€. Il a été versé 133ke pour 2023 au titre du solde, cette chaire ne sera pas renouvelée. A fin 2023, il reste 1 salarié qui sera rémunéré sur le solde de cette chaire en 2024 pour finaliser les travaux.

- Chaire HOPE, différentes conventions ont été signées avec plusieurs partenaires (Fondation Schneider Electric, Fondation Rexel, EDF, GEG, Grenoble Alpes Métropole, Banque des Territoires, InnoEnergy, Tennerdis, Udimec, Roannais Agglomération, Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, CEA-Liten) pour un programme de recherche sur la précarité énergétique. Le reliquat de cette chaire a été épuisé courant 2023.

- Chaire CELLULOSE VALLEY, 5 mécènes se sont engagés dans le financement de la chaire pour 4 ans à compter du 1er novembre 2021 et 3 nouveaux mécènes sont arrivés courant 2022 pour un programme de recherche sur l'obtention de nouveaux matériaux performants à base de Cellulose pour l'emballage avec un budget 50ke par an par mécènes ; pour 2023, il a été versé 400 000 €. 4 salariés sont rémunérés sur cette Chaire.

- Chaire OXALIA, la société ARTELIA s'est engagée dans le financement d'une chaire pour 4 ans à compter du 1er décembre 2021 pour un montant de 72 500€ par an sur le thème des « Ecoulements Hydrauliques Multiphasiques » ; courant 2023 il a été signé un avenant portant le montant de la chaire à 570 000€. pour 2023, il a été versé 92 500€. A fin 2023, 2 salariés sont rémunérés sur cette chaire

- Chaire DEEP RED, la société LYNRED s'est engagée dans le financement d'une chaire pour 5 ans à compter du 1er janvier 2022 pour un montant total de 750 000 € sur le thème de « l'Intelligence Artificielle au service e l'Imagerie Infrarouge » ; pour 2023, il a été versé 135 000 €. A fin 2023, 2 salariés sont rémunérés sur cette chaire

- Chaire 4.H , la Fondation CATERPILLAR US s'est proposée de financer une chaire pour 4 ans à compter du 1er mai 2022 pour un montant total de 515 562 \$ soit environ 475 000 €. Pour 2023, il a été versé 166 088 €. A fin 2023, un salarié est rémunéré sur cette chaire.

- Chaire MEDELIA, la société ARTELIA s'est engagée dans le financement d'une chaire pour 4 ans à compter du 16 décembre 2022 pour un montant de 83 500€ par an sur le thème des « Analyse en fatigue probabiliste de structures métalliques » ; pour 2023, il a été versé 83 500€. A fin 2023, 1 salarié est rémunéré sur cette chaire

- Chaire TWINHY , EDF engagée dans le financement d'une chaire pour 5 ans à compter du 1 er décembre 2023 pour un montant total de 1 000 000 € sur cinq ans sur le thème « des enjeux

d'exploitation des machines hydroélectriques à travers le jumelage numérique pour améliorer la surveillance et le pilotage des machines » ; pour 2023, il a été versé 100 000 €.

- FAST TRACK en partenariat avec les écoles PHELMA et ESISAR sur l'amélioration de l'accès à l'emploi des étudiants. Des conventions de mécénat ont été signées avec différents mécènes ; ces mécènes ont versé la somme totale de 96 450 €.

- FAST TRACK en partenariat avec l'école ESISAR dans le cadre de l'accueil d'un concours académique de cyber sécurité. Il a été versé 19 500 € par les différentes sociétés.

- FAST TRACK en partenariat avec l'école E3 et EDF sur un parrainage dans le cadre des actions que conduit la fondation ; pour 2023, EDF a versé la somme 30 000 €.

- FAST TRACK en partenariat avec l'organisme OCIRP Cœur de Famille sur un projet intitulé « agir en faveur des étudiants en deuil pendant leur études supérieures. Une expérimentation » ; un nouveau partenariat avec UDIMEC a été signé en 2023 pour 10 000€ ainsi que le versement d'un prix pour 5 000 €. Pour 2023, au total il a été versé la somme de 27 500 €.

-FAST TRACK en partenariat avec l'école ESISAR dans le cadre d'un club de mécènes. Il a été versé 30 000 € par les différentes sociétés.

-FAST TRACK en partenariat avec l'école PHELMA et LYNRED sur un parrainage dans le cadre des actions que conduit la fondation ; pour 2023, LYNRED a versé la somme 12 500 €.

- FAST TRACK en partenariat avec l'école PHELMA et SAFRAN sur un parrainage dans le cadre des actions que conduit la fondation ; pour 2023, SAFRAN a versé la somme 8 000 €.

- FAST TRACK en partenariat avec l'école PHELMA et IBM US pour le versement d'une bourse ; pour 2023, IBM a versé la somme 9 238 €.

- FAST TRACK en partenariat avec GRENOBLE INP et la société AERONDE sur le projet de faisabilité d'une Chaire « OG Explo » ; il a été versé la somme de 18 668€.

- Des versements par des particuliers et des sociétés sont intervenus au titre des projets dits « My Fondation » ; pour 2023, il a été versé la somme de 206 146 €.

Au 31 décembre 2023, il reste à percevoir des différentes chaires en cours :

CHAIRE	2024	2025	2026	2027	2028
SMARTGRIDS	150 000 €	150 000 €			
Cellulose Valley	400 000 €	275 000 €			
ARTELIA « Oxalia »	152 500 €	90 000 €	90 000 €		
LYNRED« Deep Red »	195 000 €	170 000 €	120 000 €		
ARTELIA « Medelia »	83 500 €	83 500 €			
Fon Caterpillar « 4.H »	150 814 €				
EDF « Twinhy »	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	100 000 €
FT « club mecenes »	30 000 €				